MAIRIE DE ST AGNAN EN VERCORS

Code Postal: 26420

CONSEIL MUNICIPAL DU 22-09-2022

Étaient présents : ARMAND Jacques - PESENTI Florence - BRUNET Pascal - BOUVAT Jean-François -

LEONOFF Laurent (arrivée à 19h09) - AUDEMARD Michael - COTTIN Christine - ROCHE Daniel

Était absente excusée : POINT Marie Claire (pouvoir à ARMAND Jacques)

Était absent non excusé : EYMARD Cyrille

Séance du conseil municipal du 05/09/2022

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Défrichement parcelle E 152 - Lieu-dit Saint Alexis

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de défricher, sur une superficie d'environ 300 m² la parcelle E 152 pour créer un emplacement pouvant recevoir un bâtiment qui abritera un local hydraulique et un parking.

Elle est classée catégorie Landes. Cette parcelle étant soumise ONF, cette opération sera gérée par leurs services.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'opération de défrichement de la parcelle E 152 et :

- Autorise M. le Maire ou son représentant à l'organiser avec les services de l'ONF.
- Précise que le produit de la vente de bois (s'il y en a) sera imputé au compte 7023 (menus produits forestiers).

Questions diverses

- Focus sur le problème d'eau de cette semaine : le syndicat des eaux SIEAV, a transmis à la mairie l'information lundi en fin de matinée qui l'a transmise en priorité à l'école et aux restaurateurs. Véolia a informé normalement tous les usagers abonnés conformément à la délégation de service public qu'il exerce pour le compte du syndicat des eaux SIEAV.
- La mairie a utilisé en plus ses leviers : liste de personnes souhaitant être averties et élus. L'alerte a été levée ce jeudi en début d'après-midi. Cela a mis en évidence nos difficultés à prévenir dans de tels cas : Il sera demandé au syndicat de faire le point avec Veolia car il semblerait que tous les abonnés non pas reçus le SMS d'information.
 - Côté Mairie, relance de la demande de mise en place de Panneau Pocket, les travaux sur le futur site internet devraient être menés à terme en fin d'année. Ce projet étant porté par la communauté de communes. Il nous faudra également faire le point sur nos listes.
 - L'école a demandé si la commune pouvait leur financer le cycle natation : renvoi vers l'APE à qui on verse une subvention pour cela.
 - Problème avec le nouveau vidéoprojecteur de l'école (disjoncte). Voir avec l'entreprise car encore sous garantie.
 - Le questionnaire du CAUE sur les futurs travaux a été transmis à l'école pour une restitution en novembre, ce qui devrait nous permettre de monter les dossiers de subvention de la Région et du Département début 2023.
 - SPL (société publique locale) : une réunion d'information doit se tenir avec l'ensemble des élus de St Agnan et La Chapelle concernant la SPL.
 - Rapports SOCOTEC : on fera le point sur les travaux à faire en suivant pendant la préparation du budget.

- Entretien du matériel de déneigement : grosses réparations sur le tracteur qui sera prêt à temps pour la période hivernale.
- Le point d'eau est installé à Rousset.
- Les travaux du mur de soutènement au Trucs (cour de M. et Mme Roux) et les renvois d'eau à Chabottes (entrée du chemin des Racles) ont été faits par Jérémy Frel.
- Mickaël s'est rapproché de la CCRV pour un point sur l'entretien des routes (reste à consommer...). Problème de compréhension du fonctionnement de la CCRV sur ces sujets (commun à de nombreuses communes).
- Les marquages à faire ou à reprendre seront programmés en 2023 car financés par les amendes de police du département.
- Repas des « Anciens » le samedi 22 octobre à midi au Rustic.
- Rappel: mardi 27, 3 visites de sécurité sur la commune (Le Carnotzet, Les Charmottes, le Collet). Samedi 24 à midi, repas des habitants à la salle des fêtes.

Séance terminée à 19h14.